



AERO-CLUB du PAYS de LAPALISSE

Aéro-Club, Le Rançut 03120 PERIGNY - France

Affilié à la Fédération Française Aéronautique
Agréé par la Direction Générale de l'Aviation Civile et par Jeunesse et Sports
Membre du RSA - Membre du C.F.I.

Lapalisse, le 09 décembre 2020

Robert FRADIN
Président

COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION DECEMBRE 2020

Consultés par e-mail: R. BARRET, B. BECOUZE, F. BROSSE, L. CARRIER, B. CHAMPIAT, B. CHOGNE, T. DARPIN, J.C. DESORMIERE, R. FRADIN, D. GALANT, J. HETAULT, J. MICHALLAT, J.P. RAY, B. REURE, C. ROUX, F. TAMIN,

Les conditions actuelles ne permettant pas aux membres d'être présents au Conseil d'Administration, une consultation par e-mails a été organisée par le Président.

Les questions soumises avaient trait aux divers tarifs applicables et, à l'unanimité, le Conseil a décidé de ne pas les augmenter. Aucune observation concernant d'autres sujets n'a été mentionnée dans les réponses des membres du CA.

	Montant(€)
Cotisation annuelle :	
- membre actif :	133
- membre honoraire :	65
Heures de vol DR 400 :	
- vols solo :	123
- vols avec instructeur :	129
Heures de vol FK 9 :	
- vols solo :	71
- vols avec instructeur :	77
Place de hangar :	
- annuel (1/2 tarif si appareil démonté):	600
Place d'atelier :	

- mensuel :	20
Location club house :	
- soirée, journée :	50

En prévision du renouvellement du quart sortant du C.A. lors de l'Assemblée Générale, dont la date ne peut encore être fixée, les membres souhaitant entrer au Conseil sont invités à envoyer dès à présent leurs candidatures par mail au Président : (robert.fradin@wanadoo.fr) ou à la secrétaire : (pierre.michallat@wanadoo.fr). L'élection par vote aura lieu le jour de l'A.G.